

Paris, le 1^{er} décembre 2007

Chers donateurs, chers internautes,

Une récente étude de TNS Sofres (septembre 2007) montre que le grand public ne connaît pas les contrôles auxquels nous, ONG, sommes soumis. C'est pourquoi nous jugeons utile aujourd'hui de vous rappeler que Frères des Hommes, association qui lutte depuis 1965 contre la pauvreté et pour la solidarité internationale, est soumise à de nombreux contrôles qui permettent de garantir la qualité de sa gestion et la transparence de sa communication.

Nos comptes sont établis par un expert comptable extérieur à l'association. De plus, ils sont audités annuellement par un **Commissaire aux comptes**, indépendant qui les certifie.

Frères des Hommes en tant qu'association déclarée et **reconnue d'utilité publique** est soumise aux contrôles du **Ministère de l'intérieur** et de la **Cour des Comptes** de la République française.

Sur les projets pour lesquels nous obtenons des subventions publiques nous sommes soumis aux contrôles et audits des bailleurs de fonds, particulièrement ceux de l'**Union européenne**, du **Ministère des affaires étrangères**.

Frères des Hommes qui travaille dans la transparence et dans la confiance avec ses partenaires et donateurs depuis plus de quarante ans, est agréé par le **Comité de la Charte** du don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis près de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur 4 grands principes :

- Fonctionnement statutaire et **gestion désintéressée**
- **Rigueur** de la gestion
- Qualité de la **communication** et de la collecte de fonds
- **Transparence financière**

Frères des Hommes s'est engagée à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application. Vous pouvez consulter, pour plus d'information, le site Internet du Comité de la Charte : <http://www.comitecharte.org>.

Les rapports, moral, d'activité et financier sont **publics**. Ils sont adressés annuellement à chaque membre ou donateur inscrit. Ces rapports sont **accessibles en permanence** sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.fdh.org>, rubrique « Rapport annuel ». Nous vous invitons à nous poser toutes vos questions sur la gestion de nos fonds et nous vous rappelons que nos livres comptables sont accessibles sur simple demande à notre siège au 9 rue de Savoie à Paris.

40 ans de solutions réelles pour combattre durablement la pauvreté partout dans le monde sont le résultat de l'engagement de générations de donateurs, de sympathisants et de bénévoles, gage de notre rigueur et de la fidélité à nos principes de transparence. Merci de continuer à nous soutenir !

Fraternellement,
Yves Altazin, Directeur
Bernard Lachal, Trésorier